



# PRÉFET DE SAÔNE-ET-LOIRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mâcon, le 3 octobre 2024

### **APPEL A PROJETS : PLAN DÉPARTEMENTAL D' ACTIONS POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE 2024**

L'État finance chaque année un plan départemental d'actions pour la sécurité routière (PDASR).

Ce PDASR a pour but de recenser, de coordonner et d'aider à la réalisation des actions de sécurité routière soit par la mise à disposition d'intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR), soit par l'octroi d'aides matérielles et financières.

La lutte contre l'insécurité routière étant l'affaire de tous, ce PDASR concerne de nombreux domaines : sensibilisation des plus jeunes, des seniors, des salariés et leurs employeurs dans le cadre des déplacements professionnels et des trajets domicile/travail.

Le PDASR 2024 sera élaboré, comme l'année passée, selon une méthodologie d'appel à projets. Toutes les informations sont en ligne sur le site Internet des services de l'État :

<https://www.saone-et-loire.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Securite-et-Education-routieres.-Transports-et-Mobilite/Securite-routiere/Les-actualites-et-les-actions-de-prevention-securite-routiere/2023/Appel-a-projets>

Le délai de réponse pour cet appel à projets est fixé au **15 janvier 2024**.

Pour toutes informations, vous pouvez prendre contact avec la coordination de Sécurité routière au 03.85.21.29.20 ou par courriel à [securite-routiere-71@saone-et-loire.gouv.fr](mailto:securite-routiere-71@saone-et-loire.gouv.fr)

**Bureau de la communication  
interministérielle et de la  
représentation de l'État**

Tél : 03 85 21 80 64 / 81 59 / 82 80

Mél : [pref-communication@saone-et-loire.gouv.fr](mailto:pref-communication@saone-et-loire.gouv.fr)

 @prefet71

1/1

196, rue de Strasbourg  
71000 MACON